

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 9

Rubrik: Rapports , Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Veillez m'excuser si je m'emploie à combattre avec un acharnement excessif la théorie que vous défendez, mais je vous confesse que la pensée des tonnes de miel que j'ai sacrifiées à la grande cellule m'enlève à certains moments ma sérénité habituelle.

Veillez me croire votre

Jean-Pierre Piana, Castel S. Pietro (Bologna), 16.8.55.

RAPPORTS - CONFÉRENCES - CONGRÈS

Rapport de l'inspecteur cantonal vaudois des ruchers pour l'année 1954

Pour nombre d'apiculteurs l'année 1954 sera gravée dans leur mémoire comme une année maigre. Quelques régions seulement de notre canton furent favorisées par une récolte. Après une année comme 1953 qui fut misérable, il fallait prendre soin de ses colonies afin de leur permettre de passer de l'automne au printemps suivant dans les meilleures conditions possibles. Les apiculteurs prévoyants furent en général récompensés.

Considérant l'état sanitaire en général, il est permis de dire que l'année 1954 ne fut pas alarmante, au contraire. Les ruchers malades ne sont pas en augmentation. Le travail consciencieux de nos inspecteurs porte ses fruits. Les foyers de maladies sont rapidement décelés dans les inspections du printemps. Les remèdes dont nous disposons sont efficaces. Les apiculteurs soucieux de la santé de leurs colonies appellent l'inspecteur et des mesures prises à temps permettent d'éviter de graves désastres.

A part les traitements généraux qui furent appliqués dans les districts de Payerne et d'Avenches, nombre d'apiculteurs nous ont demandé des remèdes pour traiter leurs colonies, renseignés qu'ils étaient par les analyses d'abeilles et de rayons de couvain.

Dans la lutte contre la loque européenne, la streptomycine nous a rendu de grands services, d'autant plus que ce remède est facile à appliquer. En général, en deux ou trois semaines, les ruchers qui étaient atteints furent guéris complètement. Nous n'avons détruit que les colonies qu'il ne valait pas la peine d'être soignées.

Le recensement des colonies en janvier 1954 accuse une légère diminution de ruches, mais une bonne année ensuite rétablit la perte de l'année mauvaise.

En 1953 nous avons 26 100 col.

En 1954 25 800 col.

La diminution est de 300 unités

Visites de ruchers

Les inspecteurs régionaux ont fait 760 visites de ruchers.

Pour la loque européenne et américaine et l'acariose cela représente 7182 contrôles de ruches.

Visites pour estivage

Il a été inspecté, sur demande des apiculteurs 153 ruchers totalisant 2913 colonies. Ces inspections sont aux frais des intéressés.

Inspecteurs

D'après les renseignements tirés, rapports et notes d'indemnités pour vacations, nos inspecteurs ont fait 226 journées d'inspection et parcouru 4574 km.

Indemnité aux inspecteurs

Loque et acariose :	5432.40 fr.
	2500.25 fr.
Total :	<u>7932.65 fr.</u>

Indemnités pour ruches détruites ou traitées

Loque américaine	1571.70 fr.
Loque européenne	878.40 fr.
Acariose	541.— fr.
Total	<u>2991.10 fr.</u>

Médicaments : Coût

Pour loque européenne : Streptomycine	647.70 fr.
Pour l'acariose : Folbex	2660.— fr.

Travaux de laboratoire

Au cours de l'année nous avons fait de nombreuses analyses, examen d'abeilles pour l'acariose et le noséma, et de rayons de couvain pour la loque européenne ou américaine.

Nous avons adressé 189 rapports d'analyses dont

143 pour l'acariose et
46 pour la loque.

total 189

Traitements

46 ruchers furent traités au moyen de la streptomycine contre la loque européenne avec succès.

9 ruches, vieilles et faibles seulement furent détruites.

La loque américaine fut traitée dans un rucher avec succès (double transvasement). 3 ruchers furent détruits.

Quant aux autres maladies, nous avons décelé :

Le noséma dans 23 ruchers ;
Le sachbrood dans 1 rucher ;
Le mal noir dans 3 ruchers.

Révision de la loi du 26 novembre 1923.

En 1954, la loi de 1923 ainsi que l'Arrêté d'exécution de la dite furent modifiés.

Cette révision nécessaire provoqua quelques séances avec M. Fatton, juriste au Département de Justice et Police, M. Fornerod et votre inspecteur cantonal, puis avec le comité de la Fédération vaudoise d'apiculture, enfin avec la Commission du Grand Conseil.

Inspecteurs régionaux et suppléant de l'inspecteur cantonal.

Démissions. — Nous avons enregistré la démission après trente années d'activité, de M. Jean Borloz à Crebelley. Par les soins de la Préfecture d'Aigle, le 2 février, dans une réunion tout intime, il lui fut remis une lettre de remerciements du Conseil d'Etat ainsi qu'une channe vaudoise dédicacée.

M. Adolphe Kernén, inspecteur à Genolier depuis peu de temps, nous a remis sa démission car il fut arrêté par la maladie, sur l'avis du médecin. C'est une perte sensible pour le district de Nyon où M. Kernén était fort apprécié. C'était un collaborateur particulièrement compétent et plein de zèle. Nous formons pour lui et son épouse, malade également, des vœux de rétablissement.

M. Louis Mages, inspecteur régional et suppléant de l'inspecteur cantonal tomba malade au début de l'année 1954 ; très gravement. Il ne put au cours de l'année reprendre ses fonctions, aussi nous a-t-il adressé sa démission, comprenant qu'il ne pourrait plus les remplir. Ce fut pour votre serviteur un aide précieux. Il était actif, dévoué et ses compétences en matière de maladies des abeilles étaient très étendues. Nous souhaitons à cet infatigable chercheur qui ne peut marcher qu'avec peine, une amélioration de sa santé. Les apiculteurs du district de Lausanne lui doivent une grande reconnaissance, car cet homme serviable, dévoué, répondait toujours à tous ceux qui ont fait appel à lui pour des conseils, pour soins aux ruchers et tous les deux à la fois.

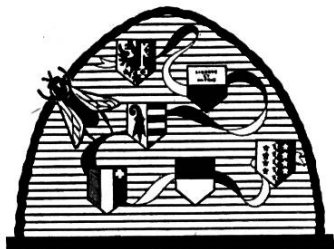
Dans le courant de l'année le comité de la section de Lausanne nous proposa **M. Louis Grenier, apiculteur**, employé de banque. C'est avec son ardeur juvénile qu'il a pris la tâche, lourde à Lausanne, d'inspecteur suppléant jusqu'à la fin de l'année. La Section de Lausanne se propose de le présenter définitivement.

Admission. — En remplacement de M. Borloz dans le district d'Aigle, la section des Alpes présenta M. Bertholet, fonctionnaire postal à Corbeyrier. Cette présentation fut sanctionnée au cours de l'année par l'Autorité cantonale. Nous ne doutons pas qu'il remplisse ses fonctions à notre satisfaction.

En terminant notre rapport, nous avons le devoir de souligner que notre équipe d'inspecteurs régionaux fait son devoir, témoins sont les nombreuses correspondances que nous recevons et les rapports d'inspection. De plus en plus, le téléphone joue un rôle impor-

tant et facilite souvent notre tâche. Enfin, nous nous en voudrions d'oublier le service sanitaire cantonal, ses chefs : M. le Dr Jaccottet, M. le Dr Bouvier ainsi que ses collaborateurs, qui par leur amabilité contribuent pour une large part à faciliter notre tâche. Nous leur adressons nos sincères remerciements.

A. VALET, Inspecteur cantonal.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Comptes rendus

Section de l'Orbe

Dimanche 10 juillet, 7 heures du matin : au bas des sombres sapinières du Suchet sur lesquelles une légère bise roule de tristes nuages, Zoell et son héritier s'affairent autour de la grosse chaudière du syndic Werly. On tisonne et le feu jaillit. Un ronronnement d'auto grimpant le raidillon caillouteux et le président Cuendet, de Baulmes, débarque de sa petite Simca nerveuse. D'un air un peu renfrogné, on scrute le ciel pesant. Quel temps fera-t-il ? N'aurait-on pas dû renvoyer au 17 ? C'est qu'aujourd'hui dès 10 heures, la section de l'Orbe a sa sortie d'été en famille au stand de Lignerolle, qui se campe en temps normal en face d'un paysage incomparable.

8 heures moins un quart : on met cuire la soupe aux pois, corsée des produits succulents sortis de l'étal de notre maître charcutier et caissier de section : Caillachon de Rances. 10 heures : à nos pieds, les cloches du village sonnent le sermon, mais pas pour nous. La chaudière exhale déjà un fumet alléchant ; le ciel esquisse de timides sourires et les premiers arrivants émergent de la pente, à pied, à vélo, à moto ou sur quatre roues. Voilà notre vétéran de Romainmôtier : Louis Abrezol, sac au dos, canne en main, avec à peu près deux heures de marche dans les jambes, un fidèle de nos assemblées apicoles qui fête aujourd'hui même ses septante-cinq ans. On se salue. Les mains se serrent. Les prévisions sont optimistes et notre musicien bénévole entame sur son accordéon des airs émoustillants.

Midi : les estomacs insistent. On sort du stand quelques tables branlantes. On s'installe. On tire des sacs les couverts, et, la soupe aux pois, appétissante, onctueuse et gratuite, coule dans les assiettes à pleins bords, après l'apéritif dont il ne faut rien dire. Le menu est complété par un jambon, débité en rations copieuses, arrosées d'un « Vinzel » ralliant tous les suffrages. Le soleil est maintenant en pleine action. Il faut « tomber la veste » comme on dit derrière ces monts, et le paysage se découvre un peu.

2 heures : après la sieste, sous les sapins, les jeux s'organisent. La course aux sacs réserve des surprises. Les jeunes et les vieux, les maigres et les gras entrent tour à tour dans la lice et font des prodiges d'équilibre. D'autres, à l'écart, tiennent fidèle compagnie à notre petit blanc. 4 heures : la dislocation s'amorce. Discours sommaires : le président remercie le syndic Werly de Lignerolle, un des nôtres, d'avoir grandement facilité l'organisation de cette rencontre et félicite le vétéran Abrezol. Enfin, il ne reste bientôt plus sur les lieux où s'est déroulée une journée si agréable, que deux ou trois « pedzes » qui se lamentent sur le piteux résultat de la campagne apicole. Cependant, près de ces forêts profondes de sapins fleurant bon la résine, ils se prennent encore à espérer une miellée possible qui remplira les hausses jusqu'au bord.

G. SERGY.